

*Investissement Canada—Loi*

concitoyens. Mais quelqu'un qui vit de l'autre côté de la frontière tient moins qu'un Canadien à une entreprise située au Canada.

J'ai parlé tout à l'heure au ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) de ce qui se passe à Corner Brook, où la société Kruger Incorporated a acheté, avec la permission de l'AEIE, l'actif de l'usine Bowater. En fait, c'est le ministre lui-même et son gouvernement qui ont approuvé cette transaction et qui ont même versé, avec la province, une somme non négligeable pour permettre ce rachat. Mais les règles ont l'air de changer. La société Kruger a annoncé depuis au premier ministre de Terre-Neuve qu'elle ne conclurait pas la transaction si le gouvernement n'était pas disposé à modifier le droit du travail par une loi rétroactive. Le gouvernement conservateur a accepté, et l'opposition s'efforce ces jours-ci d'empêcher ce retour en arrière, ce qui suscite à Terre-Neuve, comme nous avons pu le constater, un débat très animé.

J'ai demandé au ministre jusqu'où le gouvernement était prêt à aller pour attirer des capitaux étrangers. Devrons-nous sacrifier par exemple les lois sur le travail des enfants, les lois régissant le salaire minimum, les lois sur la santé et la sécurité ou encore les lois de protection de l'environnement? J'ai trouvé sa réponse ironique. On pourrait être tenté de s'en réjouir, car il a dit que c'était des foutaises. Toutefois, monsieur le Président, ce qui est inquiétant, c'est que de telles propositions n'émanent pas de sociétés à capital étranger, mais d'organismes comme l'Association des manufacturiers canadiens, qui a fait des recommandations à une commission du gouvernement, le Fraser Institute ou encore les Chambres de Commerce. Si des Canadiens osent proposer de telles mesures régressives, à quoi devons-nous nous attendre de la part des conseils d'administration de l'Alabama? Ils vont réclamer des lois sur le droit au travail, c'est-à-dire le droit d'éliminer les syndicats. Cela ressemble beaucoup à ce qui se passe actuellement à Terre-Neuve.

Je voudrais lire un passage du *Calgary Herald* du 22 octobre 1984, où il est question de l'Association des manufacturiers canadiens. D'après cet organisme, le gouvernement fédéral pourrait mettre un terme au caractère universel de programmes comme les allocations familiales, et il pourrait revoir notamment la législation sur le salaire minimum, la législation relative à la main-d'œuvre enfantine et les normes d'hygiène et de sécurité au travail. Nous n'en voulons pas, monsieur le Président. Nous voulons un pays où nous avons notre mot à dire. Nous admettons qu'il faut des capitaux, venant des Canadiens et des étrangers, mais il faut établir une série de règles supportables. Nous ne voulons pas que l'on investisse des capitaux pour faire rapidement fortune, puis pour les réinvestir de l'autre côté de la frontière lorsque la situation se gâtera de nouveau. Il nous faut des entreprises stables, attachées au Canada.

Les sociétés étrangères ne consacrent pas autant d'argent à la recherche et au développement que les compagnies canadiennes, loin s'en faut. Je vais vous citer quelques exemples. Parmi les sociétés de moins de 50 employés, les sociétés canadiennes consacrent 11.2 p. 100 de leur chiffre de ventes à la recherche et au développement alors que les entreprises étrangères en consacrent 3.3 p. 100. Parmi les entreprises de 50 à 100 employés, la proportion est de 10.1 p. 100 pour les sociétés canadiennes et de 4.3 p. 100 pour les sociétés étrangères. Pour celles de 100 à 200 employés, la proportion est de 9.1 p. 100

pour les entreprises canadiennes et elle est de 3.7 p. 100 pour les sociétés étrangères. Pour celles de 200 à 500 employés, la proportion est de 8.4 p. 100 pour les sociétés canadiennes et elle est de 3.4 p. 100 pour les étrangères. Pour les sociétés qui ont le plus d'argent, on aurait tendance à le croire du moins, c'est-à-dire celles de plus de 500 employés, la proportion est de 10.3 p. 100 chez les entreprises canadiennes et elle n'est que de 2 p. 100 pour toutes les entreprises étrangères. Ces sociétés siphonnent cet argent et l'investissent à l'étranger, où il permet de créer des emplois, au lieu de le placer au Canada, où l'on a besoin d'emplois. Les sociétés étrangères ont importé 22 p. 100 de leurs ventes, cinq fois plus que les sociétés canadiennes. Dans le secteur manufacturier, elles ont importé 30 p. 100 de leurs ventes, soit quatre fois plus que les sociétés canadiennes. Il s'agit en fait d'un prolongement des sociétés mères dont les activités sont axées uniquement sur le marché canadien et pas sur les exportations, dont nous avons pourtant grandement besoin.

Parlons de l'aspect humain. J'ai parlé des mises à pied qui se produisent lorsque les filiales retirent leur mise et rentrent dans leur patrie. Quelles en sont les conséquences sur le plan humain? Je voudrais vous lire un extrait d'un poème qui figure dans une étude du service de planification sociale de Toronto intitulée «Lay-offs: Job Retention As a Policy Issue». Ce poème, rédigé par Sharon L., 13 ans, s'intitule: «Mon père est chômeur». Le voici: «Mon père est chômeur et cela me met en colère. Ce n'est pas de sa faute s'il n'a pas de travail. Il fait tout son possible. Sa société a dû licencier quelqu'un. Qui pensez-vous qu'elle a choisi? Je hais ses employeurs pour ce qu'ils ont fait, pour les querelles et les tensions, mais surtout pour avoir donné à mon père l'impression qu'il était bon à rien et inutile. Pour cela, je les hais». Voilà ce que signifiera l'investissement étranger au Canada, monsieur le Président, si nous ne le contrôlons pas.

● (1540)

Voilà ce qui arrivera si nous ne fixons pas certaines règles à respecter en ce qui concerne la création d'emplois chez nous. Nous devons faire en sorte que les sociétés étrangères ne se contentent pas d'extraire nos ressources, de tâter le marché, d'éliminer quelques concurrents, avant de s'en aller.

L'un des messages que j'ai retenus de ce débat, c'est que les députés ministériels s'inquiètent de ce que les Canadiens n'investissent pas chez eux. Je partage cette inquiétude. Mais, au lieu d'encourager les Canadiens à dépenser leurs économies, et à créer ainsi des emplois, ou les sociétés canadiennes à investir dans des produits canadiens, le gouvernement se tourne vers l'étranger.

C'est un projet de loi de maïs soufflé. Le ministre semble faire grand cas de l'homme d'affaires qui voulait venir s'installer ici et ouvrir un stand de maïs soufflé de \$6,000. S'il y a tellement de possibilités pour ce genre d'affaire, pourquoi n'y a-t-il pas de Canadiens intéressés? Pourquoi est-il nécessaire d'encourager les Américains ou les Européens à ouvrir un kiosque à pop-corn? Le gouvernement semble prétendre qu'il représente les entrepreneurs canadiens. Cependant, je ne vois aucune modification qui encouragera les investissements chez nous. Au lieu de cela, de nombreuses sociétés canadiennes ont décidé d'aller investir ailleurs.